

S'INITIER À L'URBANISME

URBANISME - ENVIRONNEMENT - MOBILITÉ

 Niveau 1 : DÉCOUVRIR

DURÉE

Une journée

PUBLIC

L'ensemble des élu.e.s

Prérequis : pas de prérequis

L'urbanisme se trouve au coeur même des politiques locales pour construire le territoire de demain. Mais il comprend une multitude d'outils qu'il est important de connaître pour pouvoir les mettre au service de votre projet de territoire.



OBJECTIFS

- Se familiariser avec les différents outils et procédures de l'urbanisme
- Comprendre les interactions entre les différents outils et leurs implications
- Identifier les différents acteurs

PROGRAMME

- L'urbanisme : une vision stratégique
 - Un peu d'histoire de l'urbanisme
 - Un cadre réglementaire en évolution constante
 - L'urbanisme au service de vos politiques
- Les documents d'urbanisme : imaginez l'avenir de votre territoire
 - Schéma de cohérence territoriale SCoT : une vision commune à grande échelle
 - Plan local d'urbanisme (PLU/PLUi) : votre territoire de demain
 - Les autorisations d'urbanisme : application du cadre que vous avez posé
- La maîtrise foncière : anticiper sur la réalisation de vos projets
 - La stratégie foncière : la nécessité d'anticiper
 - La préemption : saisir l'opportunité
 - L'expropriation : le derniers recours
- L'urbanisme opérationnel : concrétisez vos projets
 - La ZAC (Zone d'aménagement concerté)
 - Le lotissement
 - Les permis de construire et autres montages
 - La concession d'aménagement
- Le financement de l'aménagement
 - Taxe aménagement et taxe aménagement majorée
 - Projet Urbain Partenarial (PUP)
 - Cession de terrain
 - Cession de charge foncière

Modalités d'évaluation :

Des bilans collectifs sont effectués tout au long de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. A l'issue de la formation des questionnaires d'évaluation sont complétés sur place.

Accessibilité de la formation pour les personnes en situation de handicap :

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone :

a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

MÉTHODE

En appui aux apports et au travail de la journée, un dossier d'accompagnement sera remis à chaque participant.

Conditions matérielles et techniques :

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Contacts, modalités et délais d'accès :

Selon le type de formation :

- Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en [cliquant ici](#)
- Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infos-pratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX.

SESSIONS À VENIR

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Aric pour organiser cette formation sur votre territoire.



Virginie BABLEE

Avec une expérience de 15 années en collectivités territoriales, Virginie BABLEE, consultante en urbanisme, intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion de projets d'urbanisme et d'aménagement. Elle accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques d'urbanisme en apportant notamment son expertise sur le choix, la mise en place des outils et la mise en œuvre des procédures (documents d'urbanisme, montages opérationnels, maîtrise du foncier, participations d'urbanisme). A travers son parcours professionnel riche, elle a pu développer une vision transversale de l'ensemble de l'urbanisme et de l'aménagement, ainsi qu'une connaissance approfondies des collectivités urbaines comme rurales. Considérant l'urbanisme comme un outil au service des politiques des collectivités, son ambition est de donner aux collectivités les clefs pour en faire un levier pour la concrétisation de leurs projets.